

**COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION DES FONDS EUROPEENS
2014-2020 EN FRANCHE-COMTE ET MASSIF DU JURA**

**COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE
DU 01 AU 10 SEPTEMBRE 2020**

Le Comité régional de programmation commun des fonds européens 2014-2020 en Franche-Comté a fait l'objet d'une consultation écrite qui s'est déroulée du 01 au 10 septembre 2020.

Dossiers soumis à l'avis des membres du Comité régional de programmation :

PDR FEADER

1. FEADER Franche-Comté

Le comité de programmation s'est invité prononcé sur la programmation de 20 dossiers, avec au préalable et le cas échéant un avis sur la priorisation des projets ou la sélection des dossiers.

Il est aussi informé de la déprogrammation de 18 dossiers.

- Programmation et reprogrammation des dossiers FEADER pour avis :

Type d'opération	Nombre dossier	FEADER	Subvention totale	Avis sollicité sur	Avis sollicité sur
6.1 A - Dotation jeune agriculteur (DJA)	15	485 680	638 300	La sélection : Favorable	Favorable
7.1 B - Elaboration et révision des plans de gest liés aux sites Natura 2000	1	105 569	167 570		Favorable
7.6.C1 - Contrats Natura 2000 forestiers	3	33 051	52 463	La priorisation des dossiers : Favorable	Favorable
7.6.C2 - contrats Natura 2000 ni agricoles forestiers	1	4 152	6 591	La priorisation des dossiers : Favorable	Favorable
Total	20	628 453			

- Déprogrammation des dossiers FEADER pour information :

Type d'opération	Nombre de dossiers	FEADER	Passage en CRP
4.3B - Infrastructures liées à l'évolution et l'adaptation de la foresterie	14	-47 041	pour information
7.1 B - Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000	2	-3 282	pour information
7.6.D - Animation des documents de gestion de sites Natura 2000	2	-2 283	pour information
TOTAL	18	-52 607	

- Avancement global de la programmation FEADER :

En tenant compte des dossiers présentés lors de ce comité de programmation, le montant FEADER programmé depuis le début de la programmation s'élève à 370 408 512,33 € soit 80.55 % de la maquette.

PO FEDER-FSE FRANCHE-COMTE MASSIF DU JURA VOLET FEDER - PROGRAMMATION INITIALE

Axe 1 – OS 1.4 – FC0019481 – 14127 - Investissement centres d'usinage 2E2M - ETUDES ET METHODES MOULES

Coût total : 410 000,00€
 FEDER : 69 250,00 € (16,89 %)

Dossier instruit par Valérie CHAMPROY-TISSERANT

Objet de l'opération :

2E2M (ETUDES ET METHODES MOULES) est une société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'outillage (usinage, contrôle, moules d'injections...), dans la réalisation de pièces complexes sur plan en 2D ou 3D, en unitaire et petite série. Elle travaille pour différents secteurs d'activités mais principalement pour l'automobile et l'énergie. Ainsi elle collabore régulièrement avec de grands comptes comme PSA ou Général Electric. La société a été créée au début des années 1990 et avait une activité essentiellement concentrée sur les études de Moules. En 2015, elle est reprise par M. Patrick Duguet, actuel gérant, avec l'ambition de développer de nouveaux marchés, diversifier la clientèle et augmenter le niveau technologique de l'entreprise. Sa stratégie vise à réduire sa dépendance à de grands donneurs d'ordre et à développer des partenariats avec d'autres sociétés situées en dehors de la Région. Implantée à Sevenans dans le Territoire-de-Belfort, elle compte 9 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 2,3 M d'€ en 2019.

2E2M souhaite moderniser son outil de production et franchir ainsi un saut technologique ambitieux par l'acquisition de deux machines : un centre d'usinage 5 axes et une machine semi conventionnelle. Ce projet de développement devrait générer la création de trois emplois.

Ces investissements, d'un montant global de 410 000 € HT, sont financés par crédit-bail matériel. Ils bénéficient d'un cofinancement de la Région Bourgogne Franche-Comté sous la forme d'une avance remboursable, un prêt à taux zéro, au titre de sa politique de développement économique.

Avis du Comité : Favorable

Axe 1 – OS 1.4 – FC0022293 – 14085- TECHNI JURA Nouvelle Génération – TECHNI-JURA

Coût total :	163 825,00 €
FEDER :	24 750,00 € (15,11 %)

Dossier instruit par Valérie CHAMPROY-TISSERANT

Objet de l'opération :

Depuis 1990 Techni-Jura est un acteur reconnu dans l'étude et la réalisation de machines spéciales et d'ilots robotisés. L'entreprise conçoit et réalise des moyens spécifiques destinés à l'industrie : machine d'assemblage, robotique, décoration, périphériques de presses, moyens de contrôle (étanchéité, assemblage, marquage). Entreprise 100% familiale depuis ses débuts, elle est actuellement gérée par Monsieur Gilles Bouveret. Une transmission au fils du gérant, M. Albin Bouveret, est programmée pour 2021. Implantée à Nanchez dans le département du Jura, elle compte 12 salariés et a réalisé un chiffre d'affaire de 1,395 M d'€ en 2019. La crise de 2008 qui a engendré une baisse brutale de l'activité, l'entreprise a connu une procédure de redressement judiciaire en 2011 qui a été soldée en 2019. Depuis la fin 2017, l'activité est soutenue. Le capital de l'entreprise (50 K€) est détenu à 99% par la holding société civile « De Bise ». Un financement européen est sollicité pour l'acquisition d'un centre de tournage à commande numérique qui permettra à l'entreprise de renforcer son potentiel en matière d'usinage, fraisage et tournage CN combinés, et de pouvoir produire des pièces 100% en interne. Cet investissement marque une avancée technique dans la société qui ne possède pas cette technologie et qui dépend actuellement d'autres industriels spécialisés pour le tournage CN. Il doit permettre de parachever la croissance engagée depuis l'arrivée du fils du dirigeant fin 2017. Cette nouvelle machine apportera à l'entreprise la capacité à tenir des tolérances plus fortes sur des matériaux plus durs. Elle lui permettra de se positionner sur de nouveaux marchés, en particulier pharmaceutiques.

Avis du Comité : Favorable

Axe 1 – OS 1.4 – FC0022307 – 14087 - CHAVET "NOEL" 2018 – CHAVET SAS

Coût total :	165 000,00 €
FEDER :	37 125,00 € (22,50 %)

Dossier instruit par Valérie CHAMPROY-TISSERANT

Objet de l'opération :

Créée à Montcusel en 1942, l'entreprise familiale s'est installée en 1999 dans ses locaux actuels à Lavancia-Epercy dans le Jura. Depuis 2010, elle est spécialisée dans la conception vente de porteries horticoles plastiques. L'objectif du dossier présenté par l'entreprise CHAVET est l'acquisition d'une nouvelle technologie d'injection pour optimiser la fabrication de pots 100% en matière recyclée pour la culture de sapins de Noël.

Le projet global consiste en l'acquisition d'équipements destinés à optimiser le processus de production, réaliser de meilleures marges mais aussi augmenter les quantités produites :

- une presse d'injection robotisée, à double pompe, cadence rapide et à économiseur d'énergie, 380 tonnes de marque Haitian : 90 000 € HT y compris option
- une presse d'injection d'occasion 240 tonnes à cadence rapide d'occasion, marque Netsal Synergy pour un montant de 55 000 € HT (matériel non éligible au financement européen)
- deux robots de marque Sepro : l'un destiné à la presse Netsal et l'autre destiné à la presse Haitian pour un montant de 44 800 € HT (financement en crédit-bail sur 4 ans avec Lixxbail, fin du contrat en 2022)
- divers périphériques Masnada pour un montant de 11 500 €

Les investissements sont financés à 100% par des établissements bancaires (un crédit-bail et des prêts bancaires souscrits auprès du Crédit Agricole et Caisse d'Epargne).

Une avance remboursable sous la forme d'un prêt à taux zéro a été également accordée par la Région Bourgogne Franche-Comté au titre de sa politique de développement économique.

Avis du Comité : Favorable. Une demande d'avance a été sollicitée et validée, à hauteur de 8 113,50 €.

Axe 3 – OS 3.2 – FC0014297 – 32047 Réhabilitation de 29 logements à Gray - IDEHA SAIEM

Coût total :	312 543,20 €
FEDER :	76 125,00 € (24,36 %)

Dossier instruit par Véronique GAMBA

Objet de l'opération :

IDEHA est propriétaire de 29 logements dans un immeuble "barre" situé 2 Grande Rue et 6-8, avenue Revon à Gray. L'opération de réhabilitation thermique et de création d'ascenseurs est complétée par une mise à niveau des parties communes et d'une requalification intégrale des espaces extérieurs. La réalisation de cette opération conventionnée permet de rendre son attractivité à l'ensemble immobilier, localisé à proximité du centre-ville. Ce projet permettra de rénover 29 logements avec un saut de CEP de plus de 120. Cette opération a pour but l'atteinte du niveau BBC Rénovation, une diminution de la consommation énergétique des ménages, avec une étiquette énergétique après travaux de 66 kwhep/m².an soit, un passage de la classe D à la classe B, diminution des Gaz à Effet de Serre (GES) de 33 à 14 soit une diminution totale des GES de 58 TeqCO²/an.

Les gains sont ainsi de : (en CEP Consommation d'Énergie Primaire)

CEP initiale (kwhep/m².an) =201,00

CEP projet (kwhep/m².an) = 66,00

Gain énergétique = 135 kwhep/m².an

Avis du Comité : Favorable.

Axe 3 – OS 3.2 – FC0022777 – 32068 Réhabilitation énergétique de 18 logements immeuble Le Président à Vuillafans - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS

Coût total :	397 299,58 €
FEDER :	63 000,00 € (15,86 %)

Dossier instruit par Jérôme ZAPPELLA

Objet de l'opération :

L'OPH est propriétaire d'un immeuble situé rue Le Président à VUILLAFANS qui bénéficie d'une bonne implantation géographique et d'un bon taux d'occupation, dans un secteur géographique peu tendu. Cet ensemble construit en 1974 avait besoin d'une rénovation globale afin de le rendre plus attractif et surtout permettre une meilleure maîtrise des charges par l'amélioration de la performance énergétique visant à atteindre le niveau BBC. Les logements étant chauffés au fuel il était impératif d'envisager le changement d'énergie de chauffage pour réduire les émissions de GES et permettre d'atteindre le niveau de performance énergétique souhaité en couplant ces travaux à des travaux d'isolation, de remplacement des menuiseries, d'installation d'une VMC. Ces travaux sont complétés par des travaux d'embellissement et d'accessibilité. La réduction des GES, l'amélioration du confort thermique et la réduction des charges des locataires sont la priorité dans les opérations d'amélioration que mène l'OPH du Doubs, en adéquation avec les actions menées dans la démarche RSE engagée depuis quelques années.

Avis du Comité : Favorable.

Axe 5 – OS 5.1 – FC0019070 – 51010 Regualification de l'espace commerciale de Chalezeule - ZAC des Marnières - TERRITOIRE 25

Coût total :	1 762 668,17 € HT
FEDER :	616 933,86 € (35 %)

Dépenses éligibles à justifier : 2 677 829,77 € HT

Dossier instruit par Patricia VIONNET

Objet de l'opération :

La restructuration et l'aménagement des espaces publics pour la requalification de l'espace commercial dégradé de la ZAC des Marnières, en entrée Est de Besançon, est une opération prévue dans le cadre de la concession d'aménagement signée le 4 décembre 2015 entre Grand Besançon Métropole et la SPL Territoire 25, porteur du projet. La concession d'aménagement, en cours, comprend, outre la réalisation d'un programme des équipements publics et d'un programme de déconstruction, des aménagements de terrains, à vendre, afin de développer des activités économiques et commerciales. L'objectif de ce projet est de restructurer la zone hétérogène des Marnières, secteur stratégique pour l'agglomération, et d'en renforcer la vocation commerciale par le traitement des espaces publics et le positionnement de nouveaux programmes commerciaux. Les autres objectifs de ce projet sont les suivants :

- Valoriser le renouvellement urbain sur l'axe du tramway pour favoriser les modes de déplacement durable (report de 15 à 20 % attendu) ;
- Améliorer l'accès à la zone commerciale et à Chalezeule, commune de l'armature urbaine du Grand Besançon où se concentrent les enjeux de structuration et de densification de l'agglomération (cf. notamment p21 et s. du DOG du SCoT1) ;
- Générer la création d'emplois, de manière directe et indirecte ;
- Susciter une dynamique de restauration du bâti économique situé au nord de l'axe routier majeur. Cette mutation a été prévue en plusieurs phases intermédiaires échelonnées dans le temps afin de prendre en considération les modalités de transfert des activités en place.

Les travaux présentés dans la demande de FEDER sont conformes au programme des équipements publics défini par Territoire 25 et validé par GBM. Les actions retenues suite à l'instruction du dossier au FEDER, sont les suivantes :

- Travaux d'aménagement liés à la création d'espaces publics et l'amélioration du fonctionnement routier : requalification et rénovation des VRD d'accès (extérieurs aux Retail Parks) comprenant la rénovation et le recalibrage du chemin des Marnières (à l'Ouest), le réaménagement de la voie des Agasses (RD 218), et l'aménagement d'un nouvel accès sur la partie Est de la ZAC au lieu-dit Port-Arthur (réalisation d'un carrefour à feux sur la RD 683), mise en place de continuités piétonnes et cyclables, amélioration paysagère du site ;
- Signalisation directionnelle ;
- Honoraires techniques : Maîtrise d'œuvre VRD et Paysage, et Coordonnateur SPS. Les VRD et espaces verts inclus dans les espaces commerciaux ont été retirés, de même que l'enfouissement de lignes électriques haute et moyenne tension. Sur le marché de maîtrise d'œuvre, seule a été retenue la quote-part correspondant aux dépenses de travaux retenus.

Enfin et surtout, sur l'ensemble des dépenses : seule la quote-part incombant à la Métropole dans la concession d'aménagement a été retenue comme assiette éligible afin de retirer les recettes d'origine privée : participations privées, cessions commerciales. Pour autant, la base de calcul du FEDER étant constituée de cette part de l'effort financier du concédant Métropole ramenée aux seules dépenses d'aménagements publics, celles-ci devront être justifiées à hauteur de 2 677 829,77 € HT

Avis du Comité : Favorable. Une demande d'avance a été sollicitée et validée, à hauteur de 185 080,16 € soit 30% du montant UE prévisionnel.

**PO FEDER-FSE FRANCHE-COMTE MASSIF DU JURA
VOLET FEDER – POUR INFORMATION**

Axe 3 – OS 3.2 – FC0019062 – 32057 Amélioration de 33 logements – rue du Petit Chênois – Montbéliard – HABITAT 25

Coût total :	806 687,21 €	Montant CT inchangé
FEDER :	59 059,82 €	(7,32 %) Montant FEDER Inchangé

Dossier instruit par Véronique GAMBA

Objet de l'information :

Prolongation d'éligibilité de 3 mois (du 30/09/2020 au 31/12/2020).

Avis du Comité : Non requis

**PO FEDER-FSE FRANCHE-COMTE MASSIF DU JURA
VOLET FSE - PROGRAMMATION INITIALE**

Axe 4 – OS 4.1 - FC0024568 - Programme Régional de formation 2019 : Formations générales 25/70 (5) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	281 295,78 €
FSE :	140 647,89 € (50 %)

Dossier instruit par Sophie MAIRE

Objet de l'opération :

Dans le cadre de son Service Régional de Formation Professionnelle (SPRF), la Région Bourgogne-Franche-Comté offre aux demandeurs d'emploi la possibilité de suivre une formation professionnelle qualifiante visant leur insertion sur le marché du travail. L'opération présentée concerne plus particulièrement la réalisation d'actions de formation préparant les demandeurs d'emploi aux concours d'entrée (admissibilité) dans des formations qualifiantes des secteurs sanitaire et social (notamment diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS), diplôme d'état d'ambulancier (DEA)...)... Ces formations s'inscrivent dans le cadre plus global du programme régional de formation professionnelle de niveau V.

Avis du Comité : Favorable.

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024559 - Programme Régional de formation 2019 : Services aux personnes AU - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	484 398,60 €
FSE :	242 199,30 € (50 %)

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024567 - Programme Régional de formation 2019 : Formations générales 39 /Génie civil, construction et bois (6) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	378 023,80 €
FSE :	189 011,90 € (50 %)

Dossier instruit par Sophie MAIRE

Objet de l'opération :

La Région Bourgogne-Franche-Comté sollicite un financement au titre du FSE pour la mise en œuvre sur le territoire franc-comtois de son Programme Régional de Formation Professionnelle à destination des demandeurs d'emploi qualification de niveau V - programme 2019.

Ce programme pluriannuel a fait l'objet d'une consultation en 2016 qui a permis la sélection, via un accord-cadre à bons de commande, de prestataires, organismes de formation, chargés de la mise en œuvre, pour l'année 2017, de 271 actions de formation pour un coût global de 21 825 252 €, représentant un potentiel de 3 395 places. Ce marché intitulé "Programme régional de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi – Qualification de niveau V Programme 2017 - 2019" a été reconduit tacitement une première fois pour une durée d'un an en 2018.

Les deux opérations présentées lors de ce CRP font partie de la dernière reconduction de ce marché pour l'année 2019 et offrent aux demandeurs d'emploi la possibilité de suivre une formation professionnelle qualifiante visant leur insertion sur le marché du travail, dans les domaines suivants : Services aux personnes / Formations générales / Génie civil, construction et bois.

Le coût total de ces deux opérations s'élève à 862 422,40 € pour un financement FSE de 431 211,20 €. 192 demandeurs d'emploi sont ciblés pour ces actions de formation (dont 38 de plus de 45 ans et 76 titulaires d'un diplôme de catégorie Cite 1 ou 2).

Avis du Comité : Favorable.

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024569- Programme Régional de formation 2019 : Echanges et gestion (4) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	353 840,00 €
FSE :	176 920,00 € (50 %)

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024570 - Programme Régional de formation 2019 : Echanges et gestion (3) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	444 236,82 €
FSE :	222 118,41 € (50 %)

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024571 - Programme Régional de formation 2019 : Communication et information / Services à la collectivité (2) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	462 656,84 €
FSE :	231 328,42 € (50 %)

Axe 4 – OS 4.2 - FC0024572 - Programme Régional de formation 2019 : Agriculture, pêche, forêt et espaces verts (OP 1) - Région Bourgogne Franche-Comté

Coût total :	312 528,60 €
FSE :	156 264,30 € (50 %)

La Région Bourgogne-Franche-Comté sollicite un financement au titre du FSE pour la mise en œuvre sur le territoire franc-comtois de son Programme Régional de Formation Professionnelle à destination des demandeurs d'emploi qualification de niveau V - programme 2019.

Ce programme pluriannuel a fait l'objet d'une consultation en 2016 qui a permis la sélection, via un accord-cadre à bons de commande, de prestataires, organismes de formation, chargés de la mise en œuvre, pour l'année 2017, de 271 actions de formation pour un coût global de 21 825 252 €, représentant un potentiel de 3 395 places. Ce marché intitulé "Programme régional de formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi – Qualification de niveau V Programme 2017 - 2019" a été reconduit tacitement une première fois pour une durée d'un an en 2018.

Les quatre opérations présentées lors de ce CRP font partie de la dernière reconduction de ce marché pour l'année 2019 et offrent aux demandeurs d'emploi la possibilité de suivre une formation professionnelle qualifiante visant leur insertion sur le marché du travail, dans les domaines suivants : Échanges et gestion / Communication et information / Services à la collectivité / Agriculture, pêche, forêt et espaces verts.

Le coût total de ces quatre opérations s'élève à 1 573 262,26 € pour un financement FSE de 786 631,13 €. 261 demandeurs d'emploi sont ciblés pour ces actions de formation (dont 61 de plus de 45 ans et 165 titulaires d'un diplôme de catégorie Cite 1 ou 2).

Avis du Comité : Favorable.

A l'issue de la consultation écrite, la programmation du programme opérationnel Franche-Comté et Massif du Jura atteint 76,34 % de l'enveloppe (70,46 % pour le FEDER ; 102,76% pour le FSE). Ci-après le détail par axes / OS :

NIV1	NIV4	Somme de Coût total en cours	Somme de UE	Nombre	Montant UE maqu	Taux consor	Taux consommation par fonds	Reliquat
AP01	OS 1.1	5 526 216,99 €	4 155 685,86 €	3	4 200 000,00 €	98,94%		44 314,14 €
	OS 1.2	32 943 178,81 €	21 821 950,60 €	17	28 102 111,25 €	77,65%		6 280 160,65 €
	OS 1.3	17 774 128,83 €	6 141 971,62 €	29	7 515 777,50 €	81,72%		1 373 805,88 €
	OS 1.4	103 859 353,06 €	18 920 959,71 €	97	24 102 111,25 €	78,50%		5 181 151,54 €
Total AP01		160 102 877,69 €	51 040 567,79 €	146	63 920 000,00 €	79,85%		12 879 432,21 €
AP02	OS 2.1	10 838 620,26 €	5 822 738,89 €	20	7 516 260,00 €	77,47%		1 693 521,11 €
Total AP02		10 838 620,26 €	5 822 738,89 €	20	7 516 260,00 €	77,47%		1 693 521,11 €
AP03	OS 3.1	28 312 515,63 €	5 768 446,59 €	33	8 000 000,00 €	72,11%		2 231 553,41 €
	OS 3.2	49 939 422,41 €	10 510 516,80 €	59	17 480 000,00 €	60,13%		6 969 483,20 €
	OS 3.3	- €	- €	0	- €	0,00%		1 500 000,00 €
	OS 3.4	30 874 010,25 €	10 042 613,03 €	8	14 500 000,00 €	69,26%		4 457 386,97 €
Total AP03		109 125 948,29 €	26 321 576,42 €	100	41 480 000,00 €	63,46%	Maquette FEDER	15 158 423,58 €
AP04	OS 4.1	8 782 444,14 €	3 986 174,28 €	46	4 073 364,73 €	97,86%	150 937 387,00 €	87 190,45 €
	OS 4.2	59 282 215,88 €	29 637 415,90 €	137	28 324 207,27 €	104,64%		- 1 313 208,63 €
Total AP04		68 064 660,02 €	33 623 590,18 €	183	32 397 572,00 €	103,78%	Maquette FSE	- 1 226 018,18 €
AP05	OS 5.1	25 140 301,92 €	6 033 449,06 €	12	12 250 000,00 €	49,25%	33 572 613,00 €	6 216 550,94 €
	OS 5.2	19 403 427,89 €	5 254 477,41 €	12	8 950 000,00 €	58,71%		3 695 522,59 €
Total AP05		44 543 729,81 €	11 287 926,47 €	24	21 200 000,00 €	53,24%	Programmation FEDER	9 912 073,53 €
AP06	OS 6.1	14 904 149,59 €	2 979 233,16 €	17	2 782 116,00 €	107,09%	106 354 649,65 €	- 197 117,16 €
	OS 6.2	24 320 469,35 €	6 340 977,20 €	30	8 800 001,00 €	72,06%	Programmation FSE	2 459 023,80 €
Total AP06		39 224 618,94 €	9 320 210,36 €	47	11 582 117,00 €	80,47%	34 498 743,34 €	2 261 906,64 €
AP07	OS 7.1	4 296 182,80 €	2 561 629,72 €	4	5 239 010,00 €	48,90%	Taux FEDER	2 677 380,28 €
Total AP07		4 296 182,80 €	2 561 629,72 €	4	5 239 010,00 €	48,90%	70,46%	2 677 380,28 €
AP08	OS 8.1	1 458 588,60 €	875 153,16 €	3	1 175 041,00 €	74,48%	Taux FSE	299 887,84 €
Total AP08		1 458 588,60 €	875 153,16 €	3	1 175 041,00 €	74,48%	102,76%	299 887,84 €
Total général		437 655 226,41 €	140 853 392,99 €	527	184 510 000,00 €	76,34%		43 656 607,01 €

La prochaine consultation du comité de programmation aura lieu de façon dématérialisée de fin octobre à début novembre (dates en cours de stabilisation pour le PO FCMJ et le PDR FC).

La prochaine réunion physique du CRP réunissant les PO et PDR de Franche-Comté, est prévue le jeudi 17 décembre 2020 à 9h30, à Besançon, sous réserve des conditions sanitaires.

Fait à Besançon

le 29/09/2020

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président
Patrick AYACHE



Annexes :

Annexe 1 – FEDER : Tableau récapitulatif des opérations présentées

Annexe 2 – FSE : Tableau récapitulatif des opérations présentées

Annexe 3 – FEADER : Tableau récapitulatif des opérations présentées

ANNEXE 1 :

Programme opérationnel FEDER-FSE Franche-Comté et Massif du Jura 2014-2020

Volet FEDER – PROGRAMMATION INITIALE

Opérations ayant reçu un avis favorable du comité :

COMPTRE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE DU COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION														
DU 01/09/2020 AU 10/09/2020														
N° Dossier	Libellé du dossier	Bénéficiaire	Fonds	Axe	OS	Coût total en cours	UE	Taux UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Bénéficiaire
FC0019481	14127 - Investissement centres d'usinage 2E2M	ETUDES ET METHODES MOULES	FEDER	AP01	OS 1.4	410 000,00 €	69 250,00 €	16,9%		29 762,81 €				310 987,19 €
FC0022293	14085- TECHNI JURA Nouvelle Génération	TECHNI-JURA	FEDER	AP01	OS 1.4	163 825,00 €	24 750,00 €	15,1%		7 928,28 €				131 146,72 €
FC0022307	14087 - CHAVET "NOEL" 2018	CHAVET SAS	FEDER	AP01	OS 1.4	165 000,00 €	37 125,00 €	22,5%		10 620,24 €				117 254,76 €
FC0014297	32047 Réhabilitation de 29 logements à Gray	IDEHA SAIEM	FEDER	AP03	OS 3.2	312 543,20 €	76 125,00 €	24,4%		136 000,00 €				100 418,20 €
FC0022777	32068 Réhabilitation énergétique de 18 logements immeuble Le Président à Vuillafans	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS	FEDER	AP03	OS 3.2	397 299,58 €	63 000,00 €	15,9%		56 000,00 €	23 400,00 €			254 899,58 €
FC0019070	Requalification de l'espace commerciale de Chalezeule - ZAC des Marnières	TERRITOIRE 25	FEDER	AP05	OS 5.1	1 762 668,17 €	616 933,86 €	35,0%			116 186,68 €			1 029 547,63 €
6	opérations présentées				TOTAL	3 211 335,95 €	887 183,86 €	1,30 €	- €	240 311,33 €	139 586,68 €	- €	- €	1 944 254,08 €

Volet FEDER – Pour Information

COMPTRE RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE DU COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION															
DU 01/09/2020 AU 10/09/2020															
Pour Information															
N° Dossier	Libellé du dossier	Bénéficiaire	Fonds	Axe	OS	Coût total en cours	UE	Taux UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Bénéficiaire	Motif
FC0019062	32057 Amélioration de 33 logements - rue du petit Chénois - Montbéliard	HABITAT 25 - Office Public de l'Habitat du Département du Doubs	FEDER	AP03	OS 3.2	806 687,21 €	59 059,82 €	7,3%		74 208,68 €		372 999,99 €		300 418,72 €	Du fait d'aléas de chantier, de réserves à lever, l'opération de réhabilitation a pris du retard, retard accentué par la crise sanitaire liée à la Covid 19 du printemps 2020. Ainsi la date d'éligibilité des dépenses est reportée du 30/09/2020 au 31/12/2020. Demande de report effectuée par le porteur par mail du 30/07/2020.
1	opération présentée				TOTAL	806 687,21 €	59 059,82 €	- €	- €	74 208,68 €	- €	372 999,99 €	- €	300 418,72 €	

ANNEXE 2 :

Programme opérationnel FEDER-FSE Franche-Comté et Massif du Jura 2014-2020

Volet FSE – PROGRAMMATION INITIALE

Opérations ayant reçu un avis favorable du comité :

COMpte RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE DU COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION														
DU 01/09/2020 AU 10/09/2020														
N° Dossier	Libellé du dossier	Bénéficiaire	Fonds	Axe	OS	Coût total en cours	UE	Taux UE	Etat	Région	Département	Autres publics	Privé	Bénéficiaire
FC0024568	Programme Régional de formation 2019 : Formations générales 25/70 (5)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.1	281 295,78 €	140 647,89 €	50,0%						140 647,89 €
FC0024559	Programme Régional de formation 2019 : Services aux personnes AU	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	484 398,60 €	242 199,30 €	50,0%						242 199,30 €
FC0024567	Programme Régional de formation 2019 : Formations générales 39 /Génie civil, construction et bois (6)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	378 023,80 €	189 011,90 €	50,0%						189 011,90 €
FC0024569	Programme Régional de formation 2019 : Echanges et gestion (4)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	353 840,00 €	176 920,00 €	50,0%						176 920,00 €
FC0024570	Programme Régional de formation 2019 : Echanges et gestion (3)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	444 236,82 €	222 118,41 €	50,0%						222 118,41 €
FC0024571	Programme Régional de formation 2019 : Communication et information / Services à la collectivité (2)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	462 656,84 €	231 328,42 €	50,0%						231 328,42 €
FC0024572	Programme Régional de formation 2019 : Agriculture, pêche, forêt et espaces verts (OP 1)	Région Bourgogne Franche-Comté	FSE	AP04	OS 4.2	312 528,60 €	156 264,30 €	50,0%						156 264,30 €
7	opérations présentées				TOTAL	2 716 980,44 €	1 358 490,22 €		- €	- €	- €	- €	- €	1 358 490,22 €

ANNEXE 3 :

Programme de développement rural Franche-Comté

Volet FEADER – programmation –

Opérations ayant reçu un avis favorable du comité :

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-comté
Comité de programmation du 1er au 10 septembre

Dispositif 6.1 A - Dotation jeune agriculteur (DJA)

Département	N° OSIRIS du dossier	Nom Prénom	Raison sociale de la société	Type d'installation	zone : plaine, défavorisée ou montagne	Localisation du projet : commune	Critère HCF	Critère Valeur ajoutée / emploi		Critère Agro-écologie	Filière en déficit de renouvellement	Critère effort de modernisation / Coût de reprise	Dotation jeune agriculteur				4ème Modulation - Montant retenu sur les investissements prévus	Sélection : note obtenue en application de la grille de sélection.	Commentaires	Avis comité technique du 16 juillet 2020		
								Sous-critère Valeur ajoutée	Sous-critère emploi				Tranche d'investissement	Montant DJA	Part Etat	Part FEADER					Top-Up Région HCF	
25	RFRC060120DT0250049	VAUTIER Juliette	GAEC des Azurés	Principale	Montagne	VERNIERFONTAINE	Non	Non	Adhésion service de remplacement	Implantation de haies	Non	De 100 000 € à 200 000 €	40 800 €	8 120 €	32 480 €	- €	122 500,00	315	Lat AOP	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250056	SANDOZ Jules	GAEC de la Scierie	Principale	Montagne	COURTEFONTAINE	HCF	Non	Adhésion service de remplacement	Matériel désherbage mécanique	Non	350 000 € et plus	55 200 €	10 080 €	40 320 €	4 800 €	355 500,00	315	Lat AOP, Sous contrainte	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250054	MERCIER Nicolas	GAEC de la Paule	Principale	Montagne	LES PREMIERS SAPINS	HCF	Non	Adhésion service de remplacement	Non	Non	De 100 000 € à 200 000 €	45 400 €	8 120 €	32 480 €	4 800 €	145 250,00	240	Lat AOP +VA	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250052	MARGUET Tanguy	GAEC du Contour des Roches	Principale	Montagne	LES PREMIERS SAPINS	Non	Non	Adhésion service de remplacement	Non	Non	De 200 000 € à 350 000 €	38 300 €	7 660 €	30 640 €	- €	247 800,00	310	Lat AOP	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250055	MOUGIN Alexandre	IND	Principale	Montagne	MONTANDON	HCF	Non	Adhésion service de remplacement	Matériel - performance énergétique	Non	350 000 € et plus	55 200 €	10 080 €	40 320 €	4 800 €	679 379,00	315	Lat AOP, Sous contrainte	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250051	JOBERT Cédric	IND	Principale	Montagne	VALDAHON	Non	Non	Adhésion service de remplacement	Non	Non	350 000 € et plus	40 800 €	8 160 €	32 640 €	- €	512 602,00	310	Lat AOP, Sous contrainte	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250053	OUDET Adrien	GAEC Humbert Cudret	Principale	Défavorisée	CUSSEY SUR LISON	HCF	Non	Adhésion service de remplacement	Agriculture biologique	Porcins		37 800 €	6 720 €	26 880 €	4 200 €	- €	315	VA et porcins en vente directe	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250050	BRICE Louis	SCEA de la Roche SARL des Vignottes	Principale	Défavorisée	RIGNEY	HCF	Prod. Peu présente	Non	Rampes (pendillard ou pantalins)	Non	350 000 € et plus	50 800 €	9 320 €	37 280 €	4 200 €	651 810,00	295	Cultures de ventes et poules pondeuses	Avis favorable		
25	RFRC060120DT0250046	KISTER Paul	IND	Principale	Défavorisée	FONTAINE LES CLERVAL	HCF	Circuit court/vente directe	Non	Agriculture biologique	Ovins	De 100 000 € à 200 000 €	52 800 €	9 720 €	38 880 €	4 200 €	105 050,00	315	ovins - vente directe de viande et de laine	Avis favorable		
70	RFRC060120DT0700024	COLIN Audrey	GAEC DES SOURCES	Principale	Défavorisée	FRETIGNEY	Non		Adhésion service de remplacement	Agriculture biologique		De 200 000 € à 350 000 €	39 900 €	7 980 €	31 920 €	- €	222 930,00	295	conversion AB - lait - VA	Avis favorable		
70	RFRC060120DT0700023	COURQUET Clotilde	GAEC du Pré Richard	Principale	Défavorisée	MONTJUSTIN	Non		Adhésion service de remplacement	Matériel désherbage mécanique	Ovins		29 400 €	5 880 €	23 520 €	- €	- €	315	Lat - ovins - porcins	Avis favorable		
70	RFRC060120DT0700022	Sébastien GUILLAUME		Principale	Défavorisée	BARGES	HCF	Circuit court/vente directe				De 100 000 € à 200 000 €	41 600 €	7 480 €	29 920 €	4 200 €	105 000,00	315	horticulture et maraîchage	Avis favorable		
90	RFRC060120DT0900001	PILLIOT Maxime		Principale	Défavorisée	BOUROGNE	Non	Circuit court/vente directe	Non	Non	Non	De 100 000 € à 200 000 €	33 200 €	6 640 €	26 660 €	- €	182 350,00	315	Intégration GAEC familial (père/fils) Bv viande, ov, sapins de Noël et bois	Avis favorable		
99	RFRC060120DT039015	LAMBERT- COUCOT-GOSSET Romain	EARL Domaine Frédéric LAMBERT	Principale	Défavorisée	TOULOUSE LE CHATEAU	Non	Prod. Peu présente		HVE niveau 3	Non	De 200 000 € à 350 000 €	39 900 €	7 980 €	31 920 €	- €	233 536,00	295	Vignes AOC	Avis favorable		
99	RFRC060120DT039016	BAUDRY Florian	Ind	Principale	Défavorisée	ARBOIS	Non	Prod. Peu présente		Matériel désherbage mécanique	Non	De 100 000 € à 200 000 €	37 400 €	7 480 €	29 920 €	- €	102 300,00	315	Vignes AOC	Avis favorable		
Total													638 300 €	121 420 €	485 680 €	31 200 €	- €					

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président
Patrick AYACHE



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 1 au 10 septembre 2020

Dispositif NATURA 2000 7.1.B du PDR FC

Motivation : d'une part situation d'évolution du périmètre (prioriser création puis modification du périmètre) et d'autre part lien entre acquisition de connaissance et action de gestion (prioriser l'acquisition de connaissance initiale, les études préalables à une action de gestion, les évaluations de l'état de conservation et le suivi d'impact d'une mesure de gestion)		Etat des connaissances du site (la révision des documents de référence les plus anciens et les sites où les documents de référence sont les moins aboutis étant prioritaires)		Présence d'au moins une espèce ou un habitat ayant un statut particulier parmi ceux recherchés ou faisant l'objet de l'étude (les habitats et espèces prioritaires au titre de la directive Habitats, Faune, Flore, ainsi que les statuts issus des listes rouges les plus défavorables étant prioritaires).												
- contexte de création de périmètre = 2 pts - contexte de modification de périmètre = 1 pt - autre contexte = 0 pt	- étude préalable à une action de gestion ou évaluation d'état de conservation ou suivi d'impact d'une mesure de gestion = 2 pts - autre cas = 0 pt	- documents inexistant = 2 pts - documents datant de 10 ans et plus = 1 pt - documents datant de moins de 10 ans = 0 pt	- documents de référence incomplets = 1 pt - documents de référence complets = 0 pt	- présence d'habitat prioritaire au titre de la directive « habitats, faune, flore » ou liste rouge CR/EN = 2 pts - liste rouge VUN1' = 1 pt - autre cas = 0 pt												
Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Situation d'évolution du périmètre	Lien entre acquisition de connaissance et action de gestion	Ancienneté des documents de référence	Complétude des documents de référence	une espèce ou un habitat ayant un statut particulier	Points totaux
25	RFRC070120DT0250004	Epape Haut Doubs Haute Loue	Suivis et études 2020	Frasnes	167 570,34 €	100,00%	167 570,34 €	105 569,30 €	62 001,02 €	0,02 €	1	2	0	1	2	6
Total					167 570,34 €		167 570,34 €	105 569,30 €	62 001,02 €	0,02 €						

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 1 au 10 septembre 2020

Dispositif NATURA 2000 7.6.C1 (contrats forestiers) du PDR FC

Etat de conservation de l'espèce ou l'habitat évaluée la plus défavorablement parmi ceux auxquels bénéficie le contrat, à l'échelle du domaine biogéographique (cf. doc rapportage 2013), les moins favorables étant prioritaires		Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition du contrat, la restauration étant prioritaire par rapport à l'entretien et au maintien	Situation de continuité de gestion, les projets s'inscrivant dans la continuité temporelle ou géographique d'un contrat déjà financé étant prioritaires											
- U2 ou TLT-R à la diminution pour les oiseaux = 2 pts - U1 ou TLR stable pour les oiseaux = 1 pt - Autres cas = 0 pt	- Priorité 1 dans le DOCOB = 2 pts - Autres cas = 0 pt	- Restauration = 2 pts - Entretien = 1 pt - Maintien = 0 pt	- Secteur ayant déjà bénéficié ou en continuité avec une surface ayant bénéficié d'un contrat Natura 2000 = 1 pt - Autres cas = 0 pt												
Département	N° OSIRIS du dossier	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	État de conservation	Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition	Situation de continuité de gestion	Points totaux
25	RFRC070620DT0250017	Marie-Gabrielle De La Chapelle	F05 – Maîtrise du hêtre en sous étage	Chaux-Neuve	4 480,00 €	100%	4 480,00 €	2 822,40 €	1 657,60 €	0,00 €	2	2	2	0	6
Total					4 480,00 €		4 480,00 €	2 822,40 €	1 657,60 €	0,00 €					

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président
Patrick AYACHE



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 FRANCHE-COMTE

Comité régional de programmation du 1 au 10 septembre 2020

Dispositif : 7.6.C1 - Contrats Natura 2000 forestiers

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Etat de conservation de l'espèce ou l'habitat évaluée la plus défavorablement parmi ceux auxquels bénéficie le contrat, à l'échelle du domaine biogéographique (cf. doc rapportage 2013), les moins favorables étant prioritaires				Points totaux	Commentaires
											État de conservation	Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition	Situation de continuité de gestion		
70	RFRC070620D T0700004	Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté	élimination d'une espèce indésirable (chêne rouge d'Amérique)	FRANCHEVELLE	37 633,20 €	100%	37 633,19 €	23 708,91 €	13 924,28 €		2	0	2	0	4	
					37 633,20 €		37 633,19 €	23 708,91 €	13 924,28 €	0,00 €						

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté

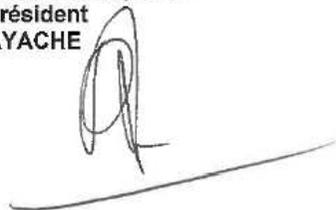
Comité régional de programmation du 1^{er} au 10 septembre 2020

Dispositif 7.6.C1 - Contrats Natura 2000 forestiers

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Point totaux	Commentaires
90	RFRC070620D T0900002	Groupement Forestier de la Rouge Montagne	CONTRAT NATURA 2000 EN MILIEUX FORESTIERS – arbres disséminés	ROUGEMONT-LE-CHATEAU	10 350,00 €	100%	10 350,00 €	6 520,50 €	3 829,50 €	- €	2	
					10 350,00 €		10 350,00 €	6 520,50 €	3 829,50 €	- €		

Pour la Présidente et par délégation

Le Vice-Président
Patrick AYACHE



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 FRANCHE-COMTE

Comité régional de programmation du 1 au 10 septembre 2020

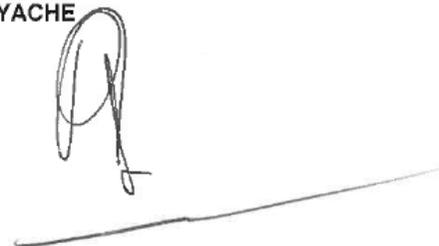
Dispositif : 7.6.C2 - contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers

Département	N° OSIRIS du dossier	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Etat de conservation de l'espèce ou l'habitat évaluée la plus défavorablement parmi ceux auxquels bénéficie le contrat, à l'échelle du domaine biogéographique (cf. doc rapportage 2013), les moins favorables étant prioritaires	Priorité d'intervention dans le DOCOB	Niveau d'ambition du contrat, la restauration étant prioritaire par rapport à l'entretien et au maintien	Situation de continuité de gestion, les projets s'inscrivant dans la continuité temporelle ou géographique d'un contrat déjà financé étant prioritaires	Points totaux	Commentaires
											- U2 ou TLT-R à la diminution pour les oiseaux = 2 pts - U1 ou TLTR stable pour les oiseaux = 1 pt - Autres cas = 0 pt	- Priorité 1 dans le DOCOB = 2 pts - Autres cas = 0 pt	- Restauration = 2 pts - Maintien = 1 pt - Entretien = 0 pt	- Secteur ayant déjà bénéficié ou en continuité avec une surface ayant bénéficié d'un contrat Natura 2000 = 1 pt - Autres cas = 0 pt		
70	RFRC070620 DT0700005	Franck Géhant	restauration d'une prairie de fauche	CORRAVILLERS	6 591,45 €	100%	6 591,44 €	4 152,61 €	2 438,83 €		2	0	2	0	4	
					6 591,45 €		6 591,44 €	4 152,61 €	2 438,83 €	0,00 €						

Pour la Présidente et par délégation

Le Vice-Président

Patrick AYACHE



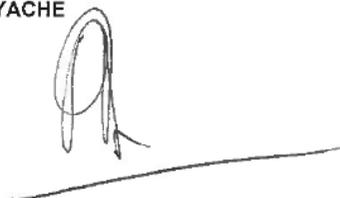
**Volet FEADER – déprogrammation –
Opérations ayant reçu un avis favorable du comité :**

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-comté
Comité de programmation du 1er au 10 septembre

Dispositif 4.3B - Infrastructures liées à l'évolution et à l'adaptation de la foresterie

	Données initiales de programmation									Déprogrammation							Données finales							Motivation de la déprogrammation		
	Assiette retenue	Total subvention	Montant FEADER	Montant ETAT	Montant CRBFC	Montant CD	Autres financeurs publics	Autofinance ment	Assiette retenue	Total subvention	Montant FEADER	Montant ETAT	Montant CRBFC	Montant CD	Autres financeurs publics	Autofinance ment	Assiette retenue	Total subvention	Montant FEADER	Montant ETAT	Montant CRBFC	Montant CD	Autres financeurs publics		Autofinance ment	
RFRC040315DT0390005	30 435,90	21 305,13	13 422,23	0,00	0,00	7 882,90	0,00	0,00	-16 028,57	-11 220,03	-7 068,62	0,00	0,00	-4 151,41	0,00	17 299,20	14 407,33	10 085,10	6 353,61	0,00	0,00	3 731,49	0,00	0,00	17 299,20	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040315DT0390013	36 723,75	18 361,88	11 567,98	6 793,90	0,00	0,00	0,00	0,00	-965,00	-482,50	-303,98	-178,52	0,00	0,00	0,00	27 436,87	35 758,75	17 879,38	11 264,00	6 615,38	0,00	0,00	0,00	0,00	27 436,87	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040315DT0390009	114 790,80	45 916,32	28 927,28	16 989,04	0,00	0,00	0,00	0,00	-54 260,30	-21 698,14	-13 667,61	-8 030,53	0,00	0,00	0,00	36 318,32	60 530,50	24 218,18	15 259,67	8 958,51	0,00	0,00	0,00	0,00	36 318,32	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040315DT0390021	93 137,51	37 255,00	23 470,65	13 784,35	0,00	0,00	0,00	0,00	-47 378,17	-18 951,25	-11 939,29	-7 011,96	0,00	0,00	0,00	27 455,60	45 759,34	18 303,75	11 531,36	6 772,39	0,00	0,00	0,00	0,00	27 455,60	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040317DT0390005	5 477,97	3 834,58	2 415,78	0,00	0,00	1 418,80	0,00	0,00	-587,97	-411,58	-259,29	0,00	0,00	-152,29	0,00	1 467,00	4 890,00	3 423,00	2 156,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467,00	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040317DT0390004	30 813,00	21 569,10	13 588,53	0,00	0,00	7 980,57	0,00	0,00	-2 801,00	-1 960,70	-1 235,24	0,00	0,00	-725,46	0,00	8 403,60	28 012,00	19 608,40	12 353,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 403,60	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040317DT0390006	12 868,35	9 007,85	5 674,94	0,00	0,00	3 332,91	0,00	0,00	-1 169,85	-818,90	-515,90	0,00	0,00	-303,00	0,00	3 509,55	11 698,50	8 188,95	5 159,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 509,55	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390007	23 650,00	9 460,00	5 959,80	3 500,20	0,00	0,00	0,00	0,00	-850,00	-1 140,00	-718,20	-421,80	0,00	0,00	0,00	14 480,00	22 800,00	8 320,00	5 241,60	3 078,40	0,00	0,00	0,00	0,00	14 480,00	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390009	19 945,50	9 972,75	6 282,83	3 689,92	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 123,00	-2 561,51	-1 613,75	-947,76	0,00	0,00	0,00	7 411,26	14 822,50	7 411,24	4 669,08	2 742,16	0,00	0,00	0,00	0,00	7 411,26	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390003	13 684,00	6 842,00	4 310,46	2 531,54	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 425,20	-2 712,60	-1 708,94	-1 003,66	0,00	0,00	0,00	4 129,40	8 258,80	4 129,40	2 601,52	1 527,88	0,00	0,00	0,00	0,00	4 129,40	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390004	16 450,00	6 580,00	4 145,40	2 434,60	0,00	0,00	0,00	0,00	-8 674,10	-3 469,65	-2 185,88	-1 283,77	0,00	0,00	0,00	4 665,55	7 775,90	3 110,35	1 959,52	1 150,83	0,00	0,00	0,00	0,00	4 665,55	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390002	34 265,00	13 706,00	8 634,78	0,00	5 071,22	0,00	0,00	0,00	-19 110,85	-7 644,36	-4 815,95	0,00	-2 828,41	0,00	0,00	9 092,51	15 154,15	6 061,64	3 818,83	0,00	2 242,81	0,00	0,00	0,00	9 092,51	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040316DT0390008	22 807,50	9 123,00	5 747,49	3 375,51	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 092,12	-436,85	-275,22	-161,63	0,00	0,00	0,00	15 029,23	21 715,38	8 686,15	5 472,27	3 213,88	0,00	0,00	0,00	0,00	15 029,23	Déprogrammation suite au solde du dossier
RFRC040317DT0390016	18 883,00	9 441,50	5 948,14	3 493,36	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 330,11	-1 165,05	-733,98	-431,07	0,00	0,00	0,00	8 276,44	16 552,89	8 276,45	5 214,16	3 062,29	0,00	0,00	0,00	0,00	8 276,44	Déprogrammation suite au solde du dossier
										Total FEADER	-47 041,85															

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président
Patrick AYACHE



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté

Comité régional de programmation du 1^{er} au 10 septembre 2020

Dispositif 7.1 B - Elaboration et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000

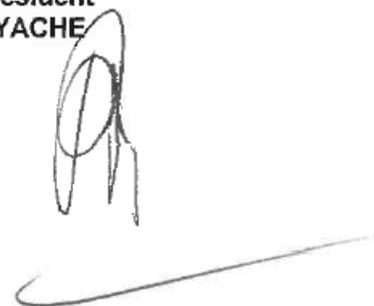
Déprogrammation suite au solde ou abandon

N° OSIRIS du dossier initial	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Point totaux	Avis du comité de sélection du	Motivation de la déprogrammation
RFRC070117 DT0390019	COMMUNAUTE DE COMMUNES PETITE MONTAGNE	étude cartographique d'habitats 2017 : complément de cartographie de milieux forestiers (3300 ha)	Arinthod	19/10/2017	99 999,00 €	100,00%	99 999,00 €	62 999,37 €	36 999,63 €	- €	5	favorable	Désengager les montants non utilisés afin de solder le dossier
	COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE D'EMERAUDE				96 689,03 €	100,00%	96 689,02 €	60 914,08 €	35 774,94 €	0,01 €			
FEADER à déprogrammer					3 309,97 €		3 309,98 €	2 085,29 €	1 224,69 €	-0,01 €			
RFRC070119 DT0390003	EPTB Saône et Doubs	étude Castor	Dole	15 au 22 mars 2019	1 900,00 €	100,00%	1 900,00 €	1 197,00 €	703,00 €	- €	5,00	Favorable	Désengager la totalité du dossier pour le clôturer – dossier annulé
					- €	0,00%	- €	- €	- €	- €			
FEADER à déprogrammer					1 900,00 €		1 900,00 €	1 197,00 €	703,00 €	0,00 €			
FEADER TOTAL à déprogrammer					5 209,97 €		5 209,98 €	3 282,29 €	1 927,69 €				

Pour la Présidente et par délégation

Le Vice-Président

Patrick AYACHE



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 Franche-Comté
Comité régional de programmation du 1^{er} au 10 septembre 2020

Dispositif 7.6.D - Animation des documents de gestion des sites Natura 2000

Déprogrammation suite au solde

N° OSIRIS du dossier initial	Maitre d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation du projet (commune)	Date CRP programmation initiale	Coût total éligible	Taux d'aide	Montant global subvention	FEADER	ETAT	Autofinancement	Point totaux	Avis du comité de sélection du	Motivation de la déprogrammation
RFRC070619 DT0390001	EPTB SAONE ET DOUBS	Animation Natura 2000 2019	Dole	25 février au 6 mars 2019	26 017,56 €	100,00 %	26 017,56 €	16 391,06 €	9 626,50 €		7,00	Favorable	
				Nouvelles données	25 215,78 €	100,00 %	25 215,78 €	15 885,94 €	9 329,84 €				désengager la part non consommée pour solder le dossier
FEADER à déprogrammer					801,78 €		801,78 €	505,12 €	296,66 €				
RFRC070619 DT0390007	Communauté de Commune Bresse Haute Seille	Animation Natura 2000 2019	Voiteur	25 février au 6 mars 2019	7 146,75 €	100,00 %	7 146,75 €	4 502,45 €	2 644,30 €		7,00	Favorable	
				Nouvelles données	4 323,56 €	100,00 %	4 323,56 €	2 723,84 €	1 599,72 €				désengager la part non consommée pour solder le dossier
FEADER à déprogrammer					2 823,19 €		2 823,19 €	1 778,61 €	1 044,58 €				
FEADER TOTAL à déprogrammer					3 624,97 €		3 624,97 €	2 283,73 €	1 341,24 €				

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président
Patrick AYACHE

